

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 26 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 20 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Jocelyn BUREAU, Newroz CALHAN, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Florence GASCOIN, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Jean Pierre FROMONTEIL À Eric COUVEZ, Liliane NGENDAHAYO À Guylaine YHARRASSARRY, Joao DE OLIVEIRA À Driss SAÏD, Françoise DELABY À Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ À Hélène CRENN, Jean-François TALLIO À Christine NOBLET, Bernard FLOC'H À Matthieu ANNÉREAU

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jocelyn BUREAU

DÉLIBÉRATION : 2023-094

OBJET : RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE PREUX - RÉGULARISATIONS FONCIÈRES - CESSION DE TROIS TERRAINS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ HARMONIE HABITAT

DÉLIBÉRATION : 2023-094
SERVICE : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET DE L'URBANISME

OBJET : RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE PREUX - RÉGULARISATIONS FONCIÈRES -
CESSION DE TROIS TERRAINS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ HARMONIE HABITAT

RAPPORTEUR : Jérôme SULIM

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du quartier de Preux, Nantes Métropole a mis en œuvre un programme de réaménagement des voiries et a réaménagé la place Léo Lagrange.

L'achèvement de ces opérations nécessite de constater la désaffectation de fait d'une emprise de terrain sur laquelle est aménagé le stationnement privé de l'immeuble contigu appartenant à Harmonie Habitat. Cette emprise n'étant plus affectée à l'usage direct du public il convient d'approuver son déclassement du domaine public.

Il convient également de procéder à la vente, au profit de la société Harmonie Habitat, des parcelles cadastrées ci-après (cf. plan de localisation en annexe) :

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Parcelle mère	contenance en m ²	Propriétaire actuel	Parcelle fille	contenance en m ²	Nouveau propriétaire
CB 279	1985	VILLE DE ST-HERBLAIN	CB 656	533	HARMONIE HABITAT
CB 280	245	VILLE DE ST-HERBLAIN	CB 658	53	HARMONIE HABITAT
CB 281	565	VILLE DE ST-HERBLAIN	CB 660	29	HARMONIE HABITAT

Soit une surface totale de 615 m².

Certaines parcelles sont issues de divisions. Le document modificatif du parcellaire cadastral afférent a été pris en charge par Nantes Métropole.

Les deux parties se sont accordées sur une cession à titre gratuit.

L'estimation du Domaine du 16 mai 2023 fait état d'une valeur vénale de 5 € le m² pour cette emprise de terrain de 615 m², située au PLUm en zone NI, soit 3 075 €.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de constater la désaffectation de fait et d'approuver le déclassement du domaine public d'une emprise de terrain de 615 m², extraite des parcelles mères CB n° 279 (533 m²), CB n° 280 (53 m²) et CB n° 281 (29 m²) ;
- d'approuver la cession à titre gratuit au profit d'Harmonie Habitat des parcelles filles CB n° 656 (533 m²), CB n° 658 (53 m²) et CB n° 660 (29 m²) d'une surface totale de 615 m², telle que figurant dans l'annexe jointe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable à signer tous actes ou documents nécessaires à cette vente, sous la forme d'un acte notarié, dont les frais seront supportés par l'acquéreur.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

40 voix POUR

3 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 26/06/2023

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jocelyn BUREAU

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 29 juin 2023

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 29 juin 2023